



Piccole Suore Missionarie della Carità
(Opera Don Orione)
Casa generale
Via Monte Acero, 5 – 00141 Roma
www.suoredonorione.org

Prot. MG 39/21

Objet: création de deux Délégations régionales pour les missions.

Communication à toutes les Petites Soeurs Missionnaires de la Charité

Chères Soeurs!

“L’amour nous met enfin en tension vers la communion universelle. Personne ne mûrit ni n’atteint sa plénitude en s’isolant. De par sa propre dynamique, l’amour exige une ouverture croissante, une plus grande capacité à accueillir les autres, dans une aventure sans fin qui oriente toutes les périphéries vers un sens réel d’appartenance mutuelle” (FT 95).

Les paroles du Pape François nous illuminent en ce moment historique où nous marchons de plus en plus dans la «mondialisation», tandis qu’en même temps et presque paradoxalement, les individualités et le renforcement des ethnies et des cultures locales sont fortement mises en avant... Mais il demeure toujours le principe évangélique selon lequel la force est dans l’unité, dans la communion et dans la richesse de la diversité pour constituer un corps beau, significatif et incisif, en dépassant ses propres frontières et la tendance à l’isolement.

Le *“besoin d’aller au-delà de ses propres limites vaut également pour les divers régions et pays..... Dans les dynamismes de l’histoire, de même que dans la diversité des ethnies, des sociétés et des cultures, nous voyons ainsi semée la vocation à former une communauté composée de frères qui s’accueillent réciproquement, en prenant soin les uns des autres” (FT 96)*, et cela vaut d’autant plus pour les Communautés religieuses et pour les Congrégations, enrichies par plus d’internationalité et d’interculturalité.

Aujourd’hui, la prophétie est celle de la communion et de l’intégration de la diversité.

Dans cet esprit, le Conseil général, après avoir réfléchi et prié, après avoir évalué les réalités, les expériences et la croissance, le développement et aussi les difficultés, des trois Vice-Délégations missionnaires, créées *“ad experimentum”* en 2016, a approuvé à l’unanimité la réorganisation de ces missions conformément aux indications suivantes présentes dans les **Constitutions Art. 140 - Délégation régionale:**

Un groupe de Communautés extérieures à la Province peut constituer une Délégation régionale, dirigée par une Supérieure régionale qui dépend immédiatement de la Supérieure générale et de son Conseil.

Ainsi, lors du Conseil qui a eu lieu le 9-10 juillet 2021, la **création de deux Délégations missionnaires régionales** a été approuvée à l’unanimité:

- la **Délégation régionale “Notre Dame de l’Espérance”**, comprenant toutes les Communautés présentes en Côte d’Ivoire, au Burkina Faso, au Togo et au Mozambique.
- la **Délégation régionale anglophone “Mère de la Divine Providence”**, comprenant toutes les Communautés présentes au Kenya, en Tanzanie e aux Philippines.

Le Conseil nommera les Supérieures régionales respectives et leurs Conseils, qui seront régis selon les Constitutions Article 222 (Erection d'une Délégation), Article 223 (Supérieure et Conseil Régional), Article 224 (Facultés et devoirs), Article 225 (Assemblée de la Délégation) et l'article 226 (Droit de participer au Chapitre général).

Le Délégations régionales entreront en vigueur

le 8 décembre 2021.

La nomination des respectives Supérieures et des Conseils régionaux sera publiée opportunément.

La **Délégation régionale** anglophone disposera d'une organisation et d'une structure de gouvernance spécifiques qui préserveront, d'une part, l'unité et l'appartenance à la seule Délégation régionale «*Mère de la Divine Providence*», mais aussi, d'autre part, le respect et le développement des diversités culturelles présent en Afrique et en Asie.



En remerciant le Seigneur qui, dans sa Divine Providence, porte toujours en avant la petite "barque" de notre Congrégation, nous confions ces nouvelles réalités à l'intercession de S. Luigi Orione, pour que ce nouveau pas de croissance nous aide à faire témoignage du charisme et de la spiritualité des PSMC avec de plus en plus de cohérence, de maturité et d'enthousiasme apostolique, au sein de l'Église et au milieu des pauvres.

Que Marie, Notre Dame de l'Espérance et Mère de la Divine Providence, nous regarde avec amour et nous bénisse.

Avec les Conseillères générales je vous salue et restons unies dans la prière.



Sr. Mabel Spagnuolo
Sr M. Mabel Spagnuolo
Supérieure générale

Rome, Maison Générale, 13 septembre 2021.